

FFESSM Axes stratégiques 2020

Stratégie globale de la fédération en matière de haute performance pour l'année 2020

Suite aux préconisations formulées lors de l'étape 2, vous veillerez à développer un diagnostic (contexte, forces/faiblesses), définir des objectifs et lister vos axes stratégiques prioritaires.

STRATEGIE ET CRITERES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE SENIOR DE NAGE AVEC PALMES 2020

PREAMBULE

Si prendre en compte tous les points de vue (autant que de sportifs, d'entraîneurs, de présidents de club...) à partir de l'analyse des résultats des saisons passées et plus particulièrement de 2019 est nécessaire, pour autant, il faut trancher en demeurant fidèle à la ligne de conduite qui est la nôtre depuis 2016. En effet, les résultats ne se mesurent pas à court terme ; particulièrement lorsqu'il faut reconstruire un collectif sénior et une relève suite à la fin de carrière entre 2015 et 2018 des tous les sportifs pourvoyeurs de médailles depuis plus de 10 ans.

Contexte et enjeux particuliers à la saison 2020

En piscine, le championnat du Monde sera support à l'obtention des quotas pour les Jeux Mondiaux 2021.

En eau libre, après 12 années d'une organisation commune avec la piscine, 2020 marquera le retour d'un championnat du Monde dédié. La non intégration des épreuves de piscine au programme des JO (discipline en démonstration aux Jeux Européens de 2015 à Baku) a incité la CMAS (FI) à revoir sa stratégie en direction de l'eau libre en apnée et en NAP. Epreuves « délaissées » (alors même que la natation a réussi à intégrer ces dernières au programme des JO...), le choix est donc fait, certes trop tardif, de redynamiser la discipline en proposant des formats plus spectaculaires type course poursuite ou par élimination sur des distances courtes dans l'objectif d'attirer les médias et de nouveaux nageurs, notamment ceux issus de la piscine.

PRINCIPES DE BASE

L'exigence et le sens du collectif

La possibilité de se qualifier à titre individuel ou de décrocher sa place au titre d'un relais

La stabilité des règles du jeu pour l'olympiade (appropriation et compréhension de tous les acteurs du PPF)

Se sélectionner en équipe de France : un moyen pour performer à l'international et non une finalité !

Inciter les sportifs à se spécialiser dans les épreuves à faible densité pour espérer faire un podium : la médaille a la même valeur qu'elle soit obtenue sur un 100 surface ou un 400 immersion !

Définir des règles de sélection en équipe de France au regard du haut niveau mondial et non du niveau français !

Définir des temps sélection traduisant un objectif clair : que tous les sélectionnés en individuel accèdent à au moins une finale et que tous les relais engagés soient finalistes !

Mieux cibler les épreuves dans lesquelles un français est engagé : objectiver la réalité de notre niveau pour réduire les engagements aux seules épreuves où l'accès à une finale est réaliste.

Limiter le nombre d'engagement à 2 (3 exceptionnellement) pour les sélectionnés en individuel.

Satisfaire ces règles est clairement difficile particulièrement en individuel. Pour autant, cela reste envisageable et doit le rester pour ne pas altérer la confiance des sportifs et de leurs entraîneurs.

Les relais sont un moteur qui permet de découvrir la réalité de la confrontation à l'international, d'enranger de l'expérience et de créer une saine émulation collective : les résultats des relais sont l'expression de la réelle force d'une nation !

Remarque : le développement de nouveaux formats de relai depuis 2018 sur la base de la mixité est une réelle plus-value (4x50 m monopalme et 4x100 m bipalmes). Le principe de mixité, au-delà de sa fonction sociale, ne peut que contribuer à l'émulation collective et à la mutualisation des expériences et des compétences entre les collectifs hommes et femmes.

STRUCTURES D'APPUI

Des pôles France pour alimenter les équipes de France

Les 2 pôles France (Aix-en-Provence et Rennes) n'ayant pas encore pris leur vraie dimension, les équipes de France sont encore principalement alimentées par les clubs élite. Il est donc important de faire confiance aux nageurs et à leurs entraîneurs. Ils connaissent le cap à suivre. Les soutenir dans leur démarche avec du soutien financier individualisé aux sportifs à très fort potentiel et des actions de formation à l'attention des entraîneurs est un impératif. La performance appartient à l'athlète. Notre rôle est de les accompagner au mieux de nos compétences et de nos moyens, notamment pour permettre la confrontation internationale en amont des échéances. Une focale particulière sera mise sur l'eau libre à partir de 2020 particulièrement sur le PF d'Aix-en-Provence qui présente l'avantage de la proximité de la Méditerranée.

Cellule de recherche développement innovation

La NAP est une discipline dans laquelle le matériel (palmes, combinaison, masque et tuba, bouteille pour l'immersion) prend une part prépondérante dans la performance. La progression de nos nageurs passe par la nécessaire adaptation de ces matériels à leur « profil » et leurs capacités. Tel n'est pas le cas actuellement en raison d'une position monopoliste des pays de l'Est, principalement de la Russie et de l'Ukraine, position qui engendre une situation de « verrouillage » du marché par les pays leader de la discipline au point que nos sportifs ne disposent que des « restes » et sont parfois livrés la veille des grandes échéances... C'est le frein majeur à la performance de nos équipes de France avec celui relatif à une trop faible professionnalisation de notre encadrement. Il est donc stratégique que de se sortir de cette situation d'où le choix de créer une cellule de recherche développement innovation sur la thématique du matériel en 2020 ; cela en appui sur le laboratoire de l'INSEP, le CREPS PACA (où est hébergé le Pôle France d'Aix) et le Campus Sport de Dinard (en lien avec le Pôle France de Rennes).

COMMUNICATION

Dans un contexte de fédération au sein de laquelle la pratique de loisir de la plongée est le modèle « dominant » à la fois en nombre de pratiquant, en représentation au sein des instances (aucun élu issu du sport compétition n'est membre du Comité directeur national), au plan économique (90% du CA est généré par les licences et les certifications en plongée bouteille), la médiatisation des événements et la communication relative aux performances des équipes de France sont stratégiques dans l'objectif de diffuser un peu de culture « sport compétition » et faire que les adhérents en général (330 000) et les élus en particulier (instances nationales et territoriales) s'identifient et soient fiers de nos champions (l'apnée eau libre est le vecteur principal de cette identification). Depuis 2016 des documents de présentation des équipes de France et de valorisation des résultats sont systématiquement produits et diffusés. Cette action repose exclusivement sur l'énergie du DTN. Le recrutement d'un « digital » en 2019 doit permettre en 2020 de mieux valoriser le sport compétition sur le site web de la fédération et les autres leviers d'information mis en place : facebook, instagram... Un travail particulier de mise en valeur des 2 pôles France est à conduire. La couverture TV en 2019 des championnats de France piscine de NAP, épreuve support aux sélections en équipe de France est une étape

majeure qu'il faut inscrire dans la durée (France 3 – commentateur : Alexandre BOYON). Pour ce faire, le règlement sportif du championnat de France a été modifié au regard des attentes de la TV (ordre des finales notamment) et cette dimension doit dorénavant prévaloir dans toute réflexion concernant l'évolution des formats compétitifs et les RTS.

OBJECTIFS

Championnat du Monde Sénior Piscine – Tomsk (Russie) – Du 3 au 9 juillet 2020

L'objectif général est que **tous les sélectionnés en individuel accèdent à au moins 1 finale et que tous les relais engagés soient finalistes.**

L'objectif particulier est de décrocher au moins **2 quotas pour les Jeux Mondiaux 2021** en individuel et/ou en relais ce qui suppose de réaliser un des 7 meilleurs temps du championnat (en série ou en finale) dans une des 7 épreuves inscrites au programme des JM (*) lors du championnat du Monde.

(*) Epreuves individuelles (hommes / femmes) : 100, 200 et 400 m monopalme - 50 et 100 m bipalmes - 50 m apnée / Epreuve de relais (hommes / femmes) : 4 x 100 m monopalme

Les sportifs seront par conséquent accompagnés pour performer dans une de ces 7 épreuves notamment dans l'objectif de sélectionner un relais 4x100 m.

Le jeu des pronostics concernant le nombre de médailles est délicat d'autant que nous manquons de repères de par l'absence de compétitions internationales en amont du championnat du Monde permettant de se confronter à l'élite mondiale : les manches de coupe du monde des clubs sont principalement européennes et nous ne disposons pas des budgets nécessaires pour courir le monde.

L'objectif est que la France figure au rang des nations médaillées avec **au moins 1 médaille en individuel.**

Règles de sélection en équipe de France Sénior Piscine 2020

Compétition sélective : championnat de France Elite N1 (Limoges du 8 au 10 mai 2020)

Critères individuels

Rappel résultats 2019 au championnat d'Europe : les 4 sélectionnés en individuel ont satisfait l'objectif assigné, à savoir accéder à au moins une finale. Pour ce qui concerne leur capacité d'améliorer leur temps en finale par rapport aux séries et de faire leur meilleure performance de la saison (ou de leur carrière), rien n'est moins sûr.

Certains nageurs ne réussissent d'ailleurs pas à faire mieux que le temps qui leur a permis de se sélectionner en équipe de France, ce qui interroge à la fois sur leurs objectifs de saison (les épreuves de sélection ne sont qu'un passage obligé et non une finalité) et la qualité de leur préparation terminale.

Conséquences :

- Le principe de phaser les temps sélection sur une 12^{ème}, une 10^{ème} ou une 8^{ème} place mondiale en fonction de la densité sportive de chaque épreuve est maintenu (pondération de ces derniers au regard de la progression objectivement possible dans la période de temps qui sépare la compétition de sélection de l'objectif terminal soit 8 semaines en 2020).
- En monopalme, du fait de la non augmentation significative du niveau international en 2019, les temps sélection ne sont pas modifiés en 2020 ou à la marge.
- En bipalmes, épreuves où la densité est croissante avec une amélioration des performances de tous les nageurs finalistes, le niveau d'exigence est légèrement durci par rapport à 2019
- Si les temps sélection peuvent être réalisés en série comme en finale A des épreuves de sélection (capacité d'améliorer son temps en finale non systématisée pour nos sportifs issus de la relève), seuls les 2 premiers de la finale A toutes catégories confondues peuvent être proposés à la sélection.

Nombre de sportifs sélectionnables : 6 sportifs sont actuellement en capacité de se sélectionner en individuel.

Critères relais

Rappel résultats 2019 au championnat d'Europe : sur les 3 relais sélectionnés, 2 ont atteint l'objectif assigné, à savoir être finaliste. Mieux, le relais féminin 4x200 accroche une 3^{ème} place suite à une disqualification de l'équipe initialement classée 2^{ème}.

Le 3^{ème} relais a été disqualifié en série alors qu'il avait réalisé 1 des 8 meilleurs temps.

Conséquences :

- Le principe de phaser les temps sélection relais sont sur une 8^{ème} place mondiale ou 6^{ème} place mondiale en fonction de la densité sportive de chaque épreuve est maintenu
- Maintien du principe d'une qualification sur la base du cumul des 4 meilleurs temps réalisés en individuel en finale A ou B des épreuves de sélection toutes catégories confondues.

Nombre de relais sélectionnables : 3 relais peuvent être composés au regard des résultats individuels actuels.

Championnat du Monde Sénior d'Eau Libre – San Andrés Island (Colombie) – Du 24 au 28 septembre 2020

L'objectif général est que **tous les sélectionnés en individuel soient classés dans le « top 12 » et les relais dans le « top 6 » (pas d'espoir de médaille à ce jour).**

L'objectif particulier est de réussir à préparer une équipe capable de **performer dans le cadre d'épreuves nouvelles** (en sus du 5 km monopalme en individuel et du relais mixte 4x2 km mixte monopalme) à savoir :

- En monopalme : ajout d'un 1000 m en individuel
- En bipalmes : ajout d'un 1000 m en individuel et d'1 relais mixte 4x1000 m
- Mixte bi et mono : 1 relais mixte 4x250 m sous forme de course par élimination (à confirmer)

Satisfaire cet objectif court terme suppose de réussir à **attirer les nageurs piscine vers l'eau libre et de former ces derniers à ce nouveau milieu et à la culture de l'endurance** en moins de 12 mois (peu réaliste), le fruit de la formation de réels nageurs performant en eau libre ne pouvant pas se récolter avant au moins 4 ans.

A signaler que les épreuves de bi-palmes font leur 1^{ère} apparition dans le programme eau libre.

Remarque : les épreuves se dérouleront sur un plan d'eau changeant en pleine mer des Caraïbes.

Règles de sélection en équipe de France Sénior Eau Libre 2020

Compétition sélective : championnat de France Elite N1 (St Avertin du 6 au 7 juin 2020)

Le format définitif des épreuves qui seront inscrites au championnat du Monde n'est pas encore totalement figé ce qui ne permet pas à ce jour de construire des épreuves de sélection aussi précises et définitives que souhaitées. A signaler que la tendance générale qui est de proposer des formats plus courts touche aussi l'épreuve historique du 6 km monopalme en individuel, celle-ci étant réduite à 5 km à compter de 2020.

Critères individuels

Rappel résultats 2019 au championnat d'Europe : abandon pour « mal de mer » des 2 nageurs sur lesquels reposaient tous les espoirs d'obtention d'1 médaille en individuel sur 6000 m et/ou en relais 4x2000 m mixte. Objectivement, ces derniers n'étaient pas prêts. A signaler que ces mêmes sportifs ont performé 7 semaines plus tard à l'occasion de Jeux Méditerranéens de la plage en piscine et en eau libre (3 podiums en piscine et 3 podiums en eau libre).

Constat renouvelé depuis 2016 : les sportifs classés dans le « top 8 » du 6 km sont pour 5 d'entre eux aussi finalistes dans au moins 1 épreuve de demi-fond en piscine (ce qui démontre combien la capacité du nageur de disposer d'une réelle vitesse de pointe est un impératif ; impératif qui sera encore renforcé en 2020 avec

l'intégration de format (beaucoup) plus courts notamment un 1000 m voir un 250 m si l'épreuve du relai 4x250 m est confirmée.

Conséquences :

- Maintien du principe d'une sélection à la fois sur des critères de vitesse en piscine (réalisation de temps minima) et une épreuve sélective en eau libre (monopalme : 2 km et 5 km en individuel / bi-palmes : 1000 m et 3 km en individuel)
- Les temps minima restent phasés sur la 16^{ème} place mondiale de l'épreuve piscine en correspondance : 800 ou 1500 m en monopalme et 400 m en bi-palmes.
- Seuls les 2 premiers de chaque épreuve sélective sont proposés à la sélection
- Mise en place d'un stage en mer afin de mesurer l'engagement des sportifs sélectionnés dans leur préparation terminale (période longue séparant la sélection du départ pour le championnat du Monde : 15 semaines) et d'« amariner » ces derniers afin d'éviter la reproduction des causes de l'échec 2019.
- Nécessité de conduire un travail pour définir des tests permettant de mesurer le niveau de lucidité des nageurs sur l'épreuve du 5 km dans des conditions de plan d'eau difficile

Nombre de sportifs sélectionnables : potentiellement, 2 sportifs sont actuellement en capacité de se sélectionner en individuel dans l'épreuve du 5 km monopalme. Absence de recul concernant les autres épreuves : 2 sportifs supplémentaires minimum espéré.

Critères relais

Rappel résultats 2019 au championnat d'Europe : non-participation du relai (manque de préparation et de solidité psychologique des 2 meilleurs nageurs du groupe)

Conséquences :

- Suppression du principe d'une qualification sur la base d'un temps minima au cumul des 2 meilleurs temps hommes et femmes réalisés en individuel sur une épreuve de 1500 m monopalme piscine par les meilleurs nageurs eau libre
- Seront proposés à la sélection les vainqueurs en individuel des épreuves du 1000 m bi-palmes et du 2 km monopalme

Remarque : les règles de sélection pour le relai mixte 4x250 m monopalme et bi-palmes seront précisées ultérieurement (en attente de confirmation de l'inscription de l'épreuve au programme et de précision du format).

Nombre de relais sélectionnables : 2 relais peuvent être composés au regard des résultats individuels actuels